CHRONIQUE RÉGIONALE

ORDONNANCE du 31 octobre 1943 relative à la déclaration de transformateurs

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, j'ordonne pour la Belgique et le Nord de la France ce qui suit :

§ 1. — Tous les transformateurs devront être déclarés conformément aux prescriptions suivantes.

Seront tenues de faire la déclaration les personnes dans l'entreprise desquelles ou sous la garde desquelles se trouve un transformateur, à savoir le propriétaire ou le possesseur ou celui qui a un transformateur en dépôt.

Devront être déclarés les transformateurs qui se trouvent dans les entreprises en exploitation et qui ont les dimensions suivantes : Haute tension supérieure à 90 kv. ; toutes puissances ; haute tension de 25 kv à 90 kv : puissance supérieure à 5000 kva ; haute tension inférieure à 25 kv : puissance supérieure à 500 kva.

Devront être déclarés tous les transformateurs qui se trouvent dans des entreprises ou des sections d'entreprises qui ne sont plus en exploitation, sans qu'il soit tenu compte de leur tension et de leur puissance.

Devront être déclarés, les transformateurs de réserve ainsi que les transformateurs non-montés, sans qu'il soit tenu compte de leur tension et de leur puissance.

Il y aura lieu de remplir une fiche pour chaque transformateur

§ 2. — Sont également soumis à déclaration, selon les modalités prévues au paragraphe 1er, alinéas 3-5, tous les transformateurs qui se trouvent en possession de l'Etat ou d'organisations et de sociétés officielles ou parastatales.

Tous les services allemands seront tenus de faire la déclaration des transformateurs conformément au paragraphe 1er, alinéas 3 à 5.

§ 3. — La déclaration devra être faite sur une fiche réglementaire, auprès de l'Oberfeldkommandeur et de le Feldkommandeur territorialement compétentes, endéans les 14 jours qui suivront l'entrée en vigueur de la présente ordonnance. Les fiches nécessaires à la déclaration seront fournies par ces instances.

Les déclarations des services allemands et les demandes introduites en vue d'obtenir des fiches devront être adressées directement au chef de l'administration militaire, Wirtschaftsabteilung, Referat Energie, en ce qui concerne la Belgique et à l'Oberfeldkommandeur de Lille, chef de l'administration militaire, Referat Energie, en ce qui concerne le Nord de la France.

§ 4. — Le chef de l'administration militaire aura pouvoir de prendre d'autres dispositions pour l'exécution de la présente ordonnance.

§ 5. — Quiconque enfreindra les prescriptions de la présente ordonnance ou les dispositions prises à l'effet d'en assurer l'exécution, sera puni d'emprisonnement et d'amende ou de l'une de ces peines seulement. Conjointement aux sanctions prises contre le propriétaire, la confiscation des transformateurs non-déclarés pourra être prononcée. La confiscation pourra être prononcée indépendamment de toute peine lorsque le propriétaire aura enfreint les prescriptions de la présente ordonnance et qu'il ne sera toutefois pas possible d'engager des poursuites contre lui

La tentative sera punissable.

§ 6. — La présente ordonnance entrera en vigueur lors de sa publication.

Le Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France

Retour de prisonniers

Un groupe de prisonniers de la région, venant de Compiègne, est arrivé, samedi après-midi, en gare de Lille. Nos concitoyens ont été reçus par MM. Hooghe, directeur de la Maison du prisonnier, et Marié, adjoint au maire de Lille.

Faculté des lettres

DIPLOMES D'ETUDES SUPERIEURES

Philosophie. — Jeudi 25, à 13 h. 30, MM. Marlière, Grenier, de Gandillac ; à 14 h : MM. Berthelot, Grenier, de Gandillac.

Langues classiques. — Jeudi 25 : à 9 h. : Mlle Delattre, MM. Bardèche, Soury, Perret ; à 11 h. : Mlle Delveuille, MM. Bardèche, Soury, Perret. Vendredi 26, à 9 h : MM. Bogaert, Louis, Soury, Cordier ; à 10 h. : Mlle Leclercq, MM. Louis, Soury, Cordier.

Histoire et Géographie. — Vendredi 26, à 9 h. : MM. Peron, Jacob, Dion, Tapie, de St-Aubin ; à 10 h. : MM. Lemaire, Jacob, Dion, Tapie ; à 11 h. : MM. Gilquin, Dion, Mlle Foreville.

Langues vivantes - Anglais. — Mardi 30 : à 9 h. : Mlle Lamboglin ; MM. Catel, Audra ; à 10 h. 30 : Mlle Avocat, MM. Audra, Catel ; à 14 h. : Mme Monay, MM. Audra, Catel. Mercredi 1er décembre : à 9 h. : Mlle Cuche, Catel, Audra ; à 10 h 30 : MM Champemond, Audra, Catel.

Allemand. — Mardi 30 : à 10 h. : Mme Caurette, MM. Moret, Susini ; à 14 h. : MM. Fortry, Moret, Susini ; à 15 h. : Mlle Lagros, MM Moret, Susini

Communiqué de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme

L'envoi de colis à l'occasion des fêtes de Noël étant envisagé, les familles des légionnaires actuellement sur le front de l'Est ou au camp d'entraînement sont invitées à communiquer d'urgence l'adresse de ceux-ci (N° de feldpost) à l'inspection régionale de la L. V. F., 73, rue Faidherbe, à Lille.

A L'ECOLE DES CADRES DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE. — L'école des cadres économiques, sociaux et corporatifs organisera, pour cet hiver une série de conférences. La première sera donnée le lundi 27, à 15 h., salle Louis-Beunard, 60, boulevard Vauban, par M. Jean Pennel, président du Comité régional interprofessionnel de l'apprentissage, sur : « Une conception nouvelle de l'apprentissage ».

LILLE

L'assemblée générale du Syndicat des brasseurs du Nord de la France

Les membres du Syndicat des brasseurs du Nord de la France ont tenu le 10 novembre, au palais de la Bière, à Lille, leur assemblée générale sous la présidence de M. A. Lepoivre, président d'honneur, entouré de MM Lecquin, commissaire du gouvernement ; Faleinagle, secrétaire général du B. R. O. de la Brasserie et des membres du bureau.

M. Lepoivre salua avec sympathie les serviteurs de la brasserie auxquels furent décernés des diplômes et médailles en reconnaissance de leur dévouement et de leur fidélité Ce sont :

Prix spéciaux : Prix Victor Delahoddé : Foulet-Dores ; Prix Masse-Meurisse : Victor Choteau ; Prix Chieux : Georges Sergeant.

Diplôme d'honneur et médaille de vermeil : Jules Deblonde, Edouard Bouneaux, Paul Vion.

Médaille de vermeil : Honoré Taphon, Joseph Goulois, Eliacim Sergent, Octave Vandeville, Joseph Flancain

Médaille d'argent : Edouard Lebas, Joseph Duchateau, Léon Sergeant, Charles Pardieu, Charles Duchêne, Emile Sion, Georges Herbaux, Jules Herbert, Marcel Bédur

Médaille de bronze : Louis Broyelle, Pierre Thellier, Henri Quehen, Henri Bénard, Léonce Duhamel, Charles Legendre, Julien Prain, Alfred Merelle, Emile Pardoux, Emilien Robiquet, Fernand Godon, Léon Bonnecque, Jules Guiot, Tobie Mahieux, Germaine Leroy, Pierre Cluze, Louis Bayart, Germaine Aperanouli, Georges Brunel Achille Devrière, Jules Godin, Jean Pinas, Louis Cordier, Léopold Coquette, Parfait Drelin, Jean Courmont Antoine Svobodo, Victor Draye-Carbonnier, Jules Boenin, René Duval, Albert Pavot, Etienne Tourneux, Georges Dindin Maurice Bagnier, Louis Fournier, Clément Cavrot, Georges Fontaine, Germain Chateau, Aimé Vasseur, Eugène Pallieux, Ferdinand Huyghe, Omer Campbin, Louis Douset, Georges Sergeant, Jules Fontaine.

Après lecture du rapport moral et du rapport financier approuvés à l'unanimité, M. le président Leduc parla de l'activité du syndicat

Une manifestation de sympathie

Samedi, une manifestation de sympathie s'est déroulée à la « Maison du prisonnier », fréquentée par le personnel, dont il interprétait les sentiments, le directeur adjoint de cet organisme a exprimé à M. Hooghe, directeur de la « Maison du prisonnier », sa reconnaissance pour le réussite que fut l'exposition « Prisonniers », et lui a offert un cadeau.

« ALLO ! LA GENDARMERIE DE LILLE, S.V.P. ? » — Les numéros de téléphone de la gendarmerie de Lille sont remplacés à dater de ce jour par les numéros 483.20, 483.21 et 483.22.

UN VOL DE 100.000 FRANCS. — M. Fernand Blanchard apprenti-mécanicien demeurant 12 rue de Mulhouse a porté plainte contre des individus qui ont pénétré par effraction dans le logement de sa mère et y ont dérobé 100.000 francs placés dans un coffret

UN VIEILLARD RENVERSE PAR UNE AUTO SUCCOMBE A SES BLESSURES. — Le 27 octobre, M. Joseph Bonnier, 77 ans, demeurant 78, rue de Londres, était renversé par une automobile. Le vieillard, en traitement depuis lors à l'hôpital de la Charité, a succombé samedi soir à ses blessures

UN JEUNE HOMME ECONDUIT MET FIN A SES JOURS. — Le jeune Albert Beaucamp 18 ans, demeurant à Saint-Amand-les-Eaux 63, route de Roubaix, éconduit par une dame, s'est introduit vendredi, chez elle, a ouvert volontairement le robinet du gaz et s'est asphyxié.

NORD

Des bandits masqués s'emparent des titres de rationnement de la mairie de Templemars

Au cours de la nuit dernière vers 2 h., profitant de la relève des gardiens, quatre individus masqués, revolver au poing, ont pénétré dans la mairie de Templemars et se sont emparés d'un sac plombé et d'une caisse contenant des feuillets de rationnement. La police recherche activement les auteurs de cet acte de banditisme

PAS-DE-CALAIS

Deux condamnations à mort par la cour d'assises sont cassées parce qu'un facteur des postes était juré

En septembre dernier, la Cour d'assises du Pas-de-Calais était appelée à juger deux bandes de terroristes qui avaient assassiné et dépouillé des cultivateurs. Deux bandits, Tarlet et Malle étaient respectivement condamnés à la peine de mort et leurs complices aux travaux forcés

Lors de l'examen du pourvoi en cassation, l'avocat général Guénot, constatant sur la liste des jurés le nom d'un facteur des postes en activité et se rapportant aux termes du code d'instruction criminelle qui stipule qu'un fonctionnaire en service ne peut figurer sur la liste des jurés, demanda la cassation du jugement.

De ce fait, les bandits sont renvoyés devant une autre cour d'assises

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 19 novembre 1943
Présidence de M. Brochut

Triste sire. — Umberto Bonsano, 12, rue Magenta, à Roubaix, est poursuivi pour infraction à la loi sur les bonnes mœurs. Il est condamné à 6 mois de prison, 1.000 fr. d'amende et 5 ans d'interdiction de séjour

Evasion d'un camp de travail. — Henri Happe, rue Larochefoucauld, cité Vandamme, à Roubaix, s'était évadé d'un camp de travail forcé. 1 mois de prison.

Utile opposition. — Henri Leclercq, 30, rue Saint-Joseph, à Tourcoing, a fait opposition à un jugement de défaut le condamnant à 2 mois de prison pour achat et transport irrégulier de marchandises contingentées. Sa peine est réduite à 40 jours de prison.

Audience du 20 novembre 1943
Présidence de M. Lapeire

Indéfendable. — Malgré une mesure de refoulement Georges Kolder, 335, Grande-Rue, à Roubaix, a été trouvé sur le territoire national : 40 jours de prison.

Etrangers, soyez en règle ! — Pierre Pluskwa, 27, rue Moreau, à Marcq, n'a pas demandé dans les délais la carte d'identité d'étranger ; 8 jours de prison

Ivresse et violences. — Deux Tourquennois, Jules Dues, 38, rue Dupuytren, à Tourcoing, et Georges Petit, 47, rue Gustave-Delory, à Tourcoing, sont poursuivis pour avoir porté des coups à un débitant de boissons et avoir brisé les vitrines de son établissement. Ils sont condamnés chacun à 15 jours de prison, 2.000 fr. d'amende et 60 fr. d'amende pour la contravention d'ivresse.

Le bien d'autrui. — Geneviève Vanoverbeck, 35, rue Carpeaux, à Wasquehal, avait dérobé divers effets et victuailles au préjudice d'une épicière chez qui elle faisait le ménage. A raison de la répétition des vols, le tribunal la condamne à 6 mois de prison.

— Oscar Vampeghem, 246, rue J.-Jaurès, à Croix, est condamné à 8 jours de prison avec sursis pour avoir dérobé 1 kg 500 de sucre dans l'usine d'un confiseur où il était occupé à des travaux de réparations.

— Quatre mois de prison avec sursis à Antoine Vertenueil, 246, rue de la Lys, à Halluin, pour avoir dérobé du chocolat au préjudice de son employeur.

Outrages. — Raymond Appeurchesne 21, rue Magenta, à Roubaix, avait causé du scandale à l'audience lors d'une récente comparution devant le tribunal correctionnel et tenu des propos insolents envers un gardien du service d'ordre qui lui avait fait des observations Il est condamné à un mois de prison et 400 fr. d'amende.

CARNET

NAISSANCES

— M. et Mme Michel Roussel-Pellet sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils Daniel.

Le 6 novembre 1943
Flers 7, Boulevard de la République.

— Claude, Guy, Eliane est la joie de vous annoncer la naissance de leur petit frère Yves.

De la part de M et Mme Eugène Dutel-Leclercq.
Clinique Léagrand, rue des Ursulines 36 rue du Dragon, Tourcoing 7145d

Concerts et Spectacles

TRAMWAYS — DIMANCHE — à 5 h. 15 et 8 h. Le triomphe du film en couleurs
LA VILLE DORÉE
Lundi : Matinée 3 h. 30 — Soirée 6 h. Mardi et Mercredi : Soirée à 6 heures

CENTRAL CINÉ
Dimanche : 14 h. 30 - 17 h. 30 - 20 h. 30
Lundi : 15 h.-18 h. 30 — Mardi : 15 h. 30
ALERTE AUX BLANCS

RIALTO NOUVEAU MATERIEL PARLANT

TOURCOING

LUNDI 22 NOVEMBRE :

Police-secours: service médical de nuit Tél.: 4.56 — Bains municipaux: fermés. — Bibliothèques communale et populaire: fermées.

Où en est la politique familiale dans la région ?

Tel est le sujet qu'a développé samedi, à 17 h., au Foyer des Associations, M. Jean Tirloy, délégué régional à la famille, devant les cadres de l'Union des familles nombreuses de Tourcoing

Avec la verve et l'éloquence qu'on lui connaît, M. Tirloy examina les moyens dont il dispose pour améliorer la situation des familles et montra le contact étroit et permanent qu'il entretient avec les services administratifs, contact qui lui permet de guider des familles à travers l'abondante et complexe législation familiale.

Il brossa ensuite le tableau des résultats obtenus par le Secrétariat à la famille sur les plans national et régional: allocations familiales et primes de salaire unique pour les veuves, pour les gosses de moins à succursales multiples, pour les salariés assumant en fait la charge d'enfants, pour les filles-mères, le classement des communes pour le calcul de ces prestations, la prime à la première naissance, la carte nationale de priorité, l'aide aux mères, l'amélioration du ravitaillement dans des cas déterminés.

Puis, M. Tirloy définit les objectifs pour l'an prochain : établissement de relations entre la famille et la profession, entre la famille et la jeunesse, et enfin l'application de la loi Cousot, qui doit faire participer la famille à la vie administrative et politique du pays.

Chaleureusement acclamé, l'orateur fut remercié par M. Etienne Motte-Flipo, président de l'Union, qui l'avait aussi présenté.

Plus de théâtre au théâtre du Gymnase

Après un mois d'essai, les spectacles organisés par le Grand Théâtre de Roubaix au théâtre du Gymnase de Tourcoing, ont dû cesser, en raison des résultats... déficitaires.

Cette décision a ému tous les amateurs de théâtre Certains s'étonneront sans doute de cette détention, alors qu'à certaines séances on comptait 700 et même 800 spectateurs ; mais cet étonnement disparaîtra quand nous aurons donné un bref aperçu des charges écrasantes qui frappent les salles de spectacles.

Le public se doute-t-il que plus de la moitié de la recette va aux taxes diverses appliquées sur les représentations ?

Parmi ces taxes, signalons la taxe de luxe pour l'Etat : 18 %, la taxe ordinaire de l'Etat : 10 %, la taxe municipale, les droits des pauvres, d'auteurs, etc...

L'autre moitié de la recette reste donc seule pour couvrir les frais de représentation, c'est-à-dire le paiement des artistes, de la figuration, du corps de ballet, de l'orchestre, les machinistes, la location des costumes, la mise en scène, les affiches, etc...

Ainsi, l'essai tenté a été décevant, et l'on comprend fort bien que tout organisateur de spectacles hésite à accomplir un effort... sans profit.

Souhaitons, toutefois, qu'une heureuse solution interviennent et que nous puissions applaudir, de nouveau, dans un avenir prochain les artistes du Grand Théâtre de Roubaix et leur sympathique directeur.

M. J. Sn.

Le vernissage du salon de peinture de Mme Claire Olivier-Tiberghien et M. Gaston Descamps

C'est en présence de nombreuses personnalités qu'a été inauguré ce salon, 1, place du Maréchal-Foch, en présence de M. P. Ballos, adjoint, représentant M. Maresceaux, maire. On note au sein de la présence de MM. Prot, Mauriet et Vandermue, adjoints, Odoux, conseiller municipal, Lemaire, directeur de la « Maison du prisonnier », Vandendriessche, secrétaire général de la Chambre de commerce, Dewambrechies, vice-président des « Amis de Tourcoing », Coin, directeur de l'Ecole des beaux-arts et divers artistes de la région.

M. Loviton dit toute la gratitude des prisonniers envers les exposants, qui avaient fait don de deux toiles destinées à être mises en vente au profit des prisonniers.

M. P. Ballos, après avoir excusé M. Maresceaux, apporte les vœux de M. le maire pour le plein succès de cette manifestation d'art.

Mme Claire Olivier-Tiberghien remercie les personnalités et l'assistance de leur présence, puis déclare cette exposition. Puis, après avoir procédé à l'ouverture du salon, elle présente l'ensemble des œuvres exposées qui, toutes, méritent l'attention et témoignent du réel talent des deux sympathiques exposants. Rappelons qu'cette exposition sera ouverte tous les jours, jusqu'au 6 décembre.

Les auditions de la Sainte-Cécile

La série des auditions de Sainte-Cécile vient de débuter, et dans la matinée de dimanche, on a pu apprécier, au cours de la grand'messe de 10 h., la Chorale paroissiale du Sacré-Cœur et la Chorale mixte Saint-Jacques, qui se faisaient entendre dans leurs paroisses respectives.

La première, sous la direction délicate de M. J. Wibaut, a confirmé une fois de plus son grand renom, dans l'interprétation de la messe de Tinnel et de « La Nativité bénéfique » de César Franck. Les solistes, Mlle Jeanne Bonnet, soprano ; MM. Ch. Duquesnoy, ténor, apportèrent leur précieuse collaboration pour faire ressortir toute la beauté de ces pages si expressives

M. A. Heinrich tenait les orgues avec la compétence qu'on lui connaît.

En la paroisse Saint-Jacques, la chorale mixte, sous la direction de son chef, M. Camille Legendre, exécuta la « Messe à quatre voix mixtes en l'honneur de Marie, Reine des cœurs », de Vandurne, œuvre remplie de délicatesse et d'émotion que les choristes surent excellemment traduire.

Les orgues étaient tenues par M. Raymond Scherpereel.

La coquille de Noël aux enfants des écoles

Afin de permettre la distribution d'une coquille de Noël aux enfants de toutes les écoles, le Secours national fera procéder à une collecte de tickets de pain dans les pâtisseries et boulangeries du Centre, ainsi que dans les bureaux de distribution de feuilles de ravitaillement.

Les organisateurs espèrent que nos concitoyens ne feront un devoir de participer à cette distribution qui apportera une douce satisfaction à des milliers d'enfants tourquennois.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Samedi, vers 19 h., un commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme Samrasin, cabaretière, 134, rue Nationale. Une locataire habitant au premier étage ayant allumé son foyer, un tampon de papier qui recouvrait la cheminée-de-chaussée s'enflamma et tomba sur un canapé auquel il mit le feu Les pompiers alertés n'eurent pas à intervenir, le foyer ayant pu être éteint au moyen de quelques seaux d'eau.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement de novembre à la perception, 68, rue Saint-Jacques: jeudi 25: matin, n°s 1 à 3.000 après-midi, 3.001 à 5.000; vendredi 26: matin. 3.001 à 5.000; après-midi 5.001 à la fin

DANS LES VIGNES... — Marcel Loquet 20 ans, 15, rue Turgot, à Roubaix, refusait de quitter l'estaminet où il buvait mais alors qu'il était ivre et que l'heure de la retraite était sonnée. Il fallut le concours de deux gardiens de la paix pour l'amener au poste central où il fit l'objet de procès-verbaux Et comme, en cours de route, il avait injurié les agents, il sera poursuivi aussi pour ce motif.

LA PETITE A L'ARTICLE DE MORT. — Hier matin, rue d'Ascq, descendait à vélo la rue de Lille, lorsqu'elle perdit le contrôle de sa direction, par suite d'une note qui arrivait derrière elle. Elle tomba sur la chaussée et se blessa aux poignets Elle a pu toutefois regagner son domicile.

CHANSONS NATIVES DE NOEL. — M. Jacques Laurent, gérant de la filature de l'Epidème, a porté plainte pour une tentative de vol dans cet établissement. Des trousses de paz ont été relevées dans le sous, un grillage protège-chassis a même été enlevé et une échelle abandonnée a été retrouvée sur le mur extérieur

LE BIEN D'AUTRUI — A la suite d'une information parue sous ce titre dans la chronique « Tribunaux », Raymond Decock, 56, rue des Cinq-Voies, nous prie de dire « qu'il avait reçu la somme de 20.000 fr. de Raymond Lemaire, mais qu'il l'avait remise aussitôt à son propriétaire lorsqu'il apprit que Lemaire ne disposait pas de la laine achetée »

ABANDON DE CORPS. — Les gendarmes ont arrêté André Plaisiers, 38, rue du Grand'Place, sous l'inculpation d'abandon de corps Celui-ci, qui était brigadier chef au 1er régiment de France au Blanc (Indre), abandonna son unité le 3 novembre et rentra chez lui Il est vrai que peu après, il avait contracté un autre engagement au 403me groupe de D.C.A. à Issoudun (Indre)

Il a été immédiatement conduit à Lille, pour être déféré au parquet.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Paiement pour novembre, à la perception de Tourcoing-Ouest: jeudi 25: matin, n°s 1 à 1.000; soir, 1.001 à 1.800; vendredi 26: matin. 1.801 à 3.300, soir, 3.301 à 4.650 lundi 29: matin. 4.651 à la fin

MOUVAUX

Les jubilaires de la commune à l'honneur...

Le repas des « Amis de Mouvaux »...

Samedi à midi, dans la salle des œuvres de la paroisse, les « Anciens du quartier des Cent-Maisons » ont clos la série des repas, offerts par les « Amis de Mouvaux», aux « plus de 60 ans » de la commune.

A la table d'honneur avaient pris place: MM Bodewyn, maire; les abbés Drouleu, curé, et Bouillet, vicaire ; Paul Tiberghien, président du Comité des soupes; René Lefranc, Jules Plankart, Pierre Kesteloot, Edmond Dartois et trois leurs dévoués collaborateurs

Non loin de là, une autre table avait été dressée pour les ménages jubilaires. A la fin du repas, ceux-ci furent l'objet d'un témoignage unanime de sympathie et reçurent chacun, au nom des « Amis de Mouvaux », des mains de MM. Lefranc, Plankart et Kesteloot, une gerbe de fleurs et une enveloppe contenant une somme d'argent

Comme lors des deux précédentes manifestations, l'organisation fut parfaite et les « Anciens » garderont longtemps le souvenir de l'atmosphère d'antan qu'ils y ont retrouvée durant tout un après-midi.

Un joyeux « vivat » et de nombreuses acclamations traduisirent leur gratitude envers M. et Mme Lefranc-Dartois.

M. René Lefranc remercia tous les artisans du succès de cette manifestation et définit le groupement; « une poignée de camarades unis pour aider ceux qui souffrent ».

Après MM. Boudewyn, Plankart et Tiberghien, M. l'abbé Drouleu, curé, s'associa à l'hommage de gratitude et souligna la portée où étienne et française de l'œuvre accomplie par les « Amis de Mouvaux », « œuvre dont, dit-il, on se souviendra longtemps comme d'un bel exemple d'union et d'entraide. »

...et la réception à l'hôtel de ville

Aujourd'hui dimanche, à 11 h., une réception officielle, à la mairie, réunissait de nouveau M. et Mme Freydiger, M. et Mme Serraeels et M et Mme Capelle.

M. Boudewyn, maire, entouré de MM Durieux, adjoint, et Derolez secrétaire général de la mairie, leur souhaita la bienvenue, les remercia et les félicita pour « vivant et consolant exemple — trop rare, hélas ! — qu'ils donnent à la population mouvaulaise, d'une vie étroitement unie.

En terminant, il leur donna rendez-vous pour les noces de diamant et leur remit, au nom de la municipalité, un riche colis et une enveloppe.

Un vin d'honneur fut ensuite servi et les jubilaires entourés des membres de leur famille se retirèrent pour continuer la fête dans l'intimité. Grâce aux dons de la municipalité et des « Amis de Mouvaux », ils purent améliorer le menu ordinaire et se donner l'illusion de la période : « d'être retournés cinquante ans en arrière.

CHAUSSURES POUR ENFANTS DE 15 ANS. — Retrait des bons mercredi 24, de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h. 30

MARCQ-EN-BARŒUL

La remise des titres de rationnement

SECTEUR 1. — Mercredi 24 : de 9 h. à 11 h. 45 : rues Alliée, Bondues, Beuvreque, Barrois, Castelein, Chuffart, Château-Rouge, F.-Bisquet ; de 14 h. à 17 h. 45 : rues Chrysanthèmes, A.-Colas, Carrière Dal, Quesne, Faidherbe, R.-Derain, Ecluse, Foch, Pouquet-Lelong. — Jeudi 25 : de 9 h. à 11 h. 45, rues Ducroquet, Gheslen, Cypriens, Hospice, Lilas, Hautes-Loges, Halage, Grand'Place ; de 14 h. à 16 h. 45, rues Lazaro, Menin, Lille, Blanderie. — Vendredi 26 : de 9 h. à 11 h. 45, rues Molinel, Orchies, Ch.-Poirré, Méquillere, Quai, Verdun, pavé Stratégique, Vieux-Four ; de 14 h. à 16 h. 45, rue de Tourcoing. — Samedi 27 : de 9 h. à 11 h. 45, récupérations par suite d'abatage de porc ou tickets perdus, Consommateurs touchant le p n production. Supplément aux malades et aux futures mamans et leur famille.

SECTEUR 2. — Mercredi 24 : de 9 h. à 11 h. 45, rues Briqueterie, Brocerie, Carnot, Bd Clemenceau, ch. du Halage, Briqueterie Croquel, Delcourt, Beulen, Bonnet ; de 14 h. à 16 h. 45, rues de l'Eglise, Montgolfier, Magenta, St-Crépin. — Jeudi 25 : de 9 h. à 11 h. 45, rues Jacquard, J.-aurès ; de 14 h. à 16 h. 45, rues J.-Guesde, Louset, St-Marie, St-Joseph, Travenette, 39, Léon Poutier, Ch. Moreau, Pl Doumer, St-Roch. — Vendredi 26 : de 9 h. à 11 h. 45, rues Nationale, Or Rohart, ruelle Hospice, impasse de la Chocolaterie, imp. Desprez ; de 14 h. à 16 h. 45, rues Plouich, du Nord, Scrive, Midi, Bâtoncopol, Malterie. — Samedi 27 : de 9 h. à 11 h. 45, récupérations par suite d'abatage ou tickets perdus. Consommateurs touchant le pain producteur. Supplément aux malades et aux futures mamans et leur famille.

SECTEUR 3. — Mercredi 24 : de 9 h à 11 h. 45, rues Calmette, Clemenceau, R.-Astrid, Gl-Mangin, Serment-Magnot, P.-Curie, Gl-Gouraud ; de 14 h. à 16 h. 45, rues Pasteur, Neuvelle, de l'Ermitage, Tisserande. — Jeudi 25 : de 9 h. à 11 h. 45, rues du Plouich, de la Prévoyance ; de 14 h. à 16 h. 45, rues de la Paix, Dr-Charcot, J.-d'Arc, St-Pierre, Schwob. — Vendredi 26 : de 9 h. à 11 h. 45, rues du Couvent, Delos, des Ecaux, Hts-Voies, St-Valbert, chemin Latéral ; de 14 h. à 16 h. 45, rues du Boulevard, Mercouvert, Vers-Prés, Beffroi, Bolbec, av. de la République. Samedi 27 : de 9 h. à 11 h. 45, récupérations par suite d'abatage de porc ou tickets perdus. Consommateurs touchant le pain producteur. Supplément aux malades et aux futures mamans et leur famille.

SECTEUR 4. — Mercredi 24 : de 9 h. à 11 h. 45, rues A.-Lemire, pl. A.-Lemire, Acacias, Briand, Barœul, Becquerelle, Bisonnet, Dr-Bouret, Bulsan, imp. proj. Campagne-Ch. Chemin Noir, hemin Vert ; de 14 h. à 16 h. 45, rues Canrobert, Deloisnerie, Château-d'Eau, Fémy, M. Delmar, pav. St-Antoine, pav. St-Germain. — Jeudi 23 : de 9 h. à 11 h. 45, rue Dépôt, Demoustrez, J.-B.-Ducroeq, Egalité, Faraday, P.-Faure, Guynemer, E.-Jacquet ; de 14 h à 16 h. 45, rues Herengrie, Lequeux, Clabaut, av Marne, Mauriaut, av. St-Mellaine, av. Peint-Cat. — Vendredi 26 : de 9 h. à 11 h. 45, rues de la Filature, Perreus, allée Gabriel, R.-Barres, cour Desmottres, Eloquet, St-Martin, St-Christophe, Salembier, G.-Tiers, pl. Trois-Villes ; de 14 h. à 16 h. 45, rues de Valmy, Vandenberghe, ch. du Vieu-Gras, av. de Flandres, Bd de la République. — Samedi 27 : de 9 h. à 11 h. 45 : récupérations par suite d'abatage de porc ou tickets perdus. Consommateurs touchant le pain producteur. Supplément aux malades et aux futures mamans et leur famille.

Les retardataires ne seront servis que le 4 décemb. à la mairie Les commerçants titulaires des cartes B, J1, J2, J3, A et attendant 2, 6, 13, 21 ou 70 ans dans le mois, doivent obligatoirement se présenter à la mairie pour faire effectuer le changement de catégorie.

DISTRIBUTION DE VOLAILLES. — Mardi 23, à partir de 9 h., quartier du Bourg, maison des œuvres, Grand'Place 8e munir de la carte de volailles.

LE BLE DES AUTRES... — La police a dressé un procès-verbal à deux gardes-fils, Edouard Dernis, 35 ans, 11, rue Sainte-Marie, et Antoine Smobeck, 46 ans, rue de l'Herrongerie, 67, pour vol, le premier, de 5 kilos de blé, le second de 2 kilos, au préjudice de M Pennel, cultivateur, rue de la Becquerie. Les cinq kilos ont été retrouvés chez Dernis et remis à leur propriétaire, le second a déclaré... l'avoir donné à ses poules

POUR OUTRAGES A LA POLICE. un procès-verbal a été dressé à M. Albert Ducroquet, 50 ans, cultivateur rue de la Blanderie, 18.

HALLUIN

La distribution des feuilles de tickets de rationnement

Elle aura lieu à la mairie (salle de musique) :

Mercredi 24 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 1 à 400 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 401 à 800 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 801 à 1200 ; de 14 à 15 h., 1201 à 1600 ; de 15 à 16 h., 1601 à 2000 ; de 16 h. à 17 h. 30, 2001 à 2600.

Jeudi 25 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 2601 à 3000 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 3001 à 3400 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 3401 à 3800 ; de 14 à 15 h., 3801 à 4200 ; de 15 à 16 h., 4201 à 4600 ; de 16 h. à 17 h 30, 4601 à 5300.

Vendredi 26 : de 8 h. 30 à 9 h. 30 5301 à 5800 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 5801 à 6000 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 6001 à 6400 ; de 14 à 15 h., 6401 à 6800 ; de 15 à 16 h., 6801 à 7200 ; de 16 h. à 17 h. 30, 7201 à 7800

Samedi 27 : de 8 h. 30 à 11 h 30, pour les cultivateurs et ouvriers agricoles titulaires de la carte C ; après-midi : bureaux fermés.

Lundi 29 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 7.801 à 8200 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 8201 à 8600 ; de 10 h. 30 à 11 h 30, 8601 à 9001 ; de 14 à 15 h., 9001 à 9400 ; de 15 à 16 h., 9401 à 9800 ; de 16 h. à 17 h. 30, 9801 à 10400

Mardi 30 : de 8 h. 30 à 9 h. 30, 10401 à 10800 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, 10801 à 11200 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, 11.201 à 11300 ; de 14 à 15 h., 11601 à 12000 ; de 15 à 16 h., 12001 à 12400 ; de 16 h à 17 h 30, 12401 et plus

Mercredi 1er décembre : de 10 h à 11 h. 30 et de 16 h à 17 h. 30. pour les régimes spéciaux familles nombreuses futures mamans

Vendredi 3 : retardataires

Le bureau « chaussures et textiles » sera fermé du mercredi 24 au mardi 30 inclus.

Répartition du charbon

Il n'a pu être procédé à la répartition du charbon d'octobre, pour le secteur du Mont d'Halluin, par suite du manque d'anthracite. Cette répartition sera faite à partir du lundi 22, mais l'anthracite sera remplacé par de la houille

Il en sera fait mention sur les bulletins de livraison que les intéressés devront présenter, lors de la prochaine inscription, pour être remboursés de la différence de prix qui existe entre ces deux qualités de combustible.

L'échange de masques à gaz

De nombreuses personnes ayant remis leur masque à gaz pour échange on: négligé de reprendre un masque revisé.

Il leur est rappelé qu'elles sont pécuniairement responsables de leur appareil et qu'elles devront, le jour venu, le rendre contre le reçu qu'elles ont signé lors de la perception.

Il existe actuellement au service de la défense passive des masques de toutes tailles, y compris pour enfants. Les intéressés sont donc invités à se présenter, dès que possible, à la mairie, « bureau de la défense passive », pour retirer le masque qui leur revient.

Les agents de la défense passive qui n'ont jamais touché d'appareil peuvent aussi se présenter pour en être dotés.

DEUX ARRESTATIONS POUR VOL D'UNE BICYCLETTE, COMMIS A LILLE. — M. Pierre Lemaire, 18 ans, a été déféré au parquet, Pierre Tailleu, originaire de Roubaix, 46 ans, demeurant rue de Courtrai, 10, à Lille et Madeleine Mormier, épouse Georges Delit, rue de la 207, à Lille, qui tentaient de mettre en vente, dans un estaminet de la rue Georges-Guynemer, pour la somme de 3.000 fr., une bicyclette qui avait été dérobée à Lille. C'est un douanier qui, trouvant Tailleu en possession de la machine, le conduisit au poste de police où l'enquête a établi les faits

WERVICQ-SUD

UNE GENISSE VAGABONDE. — Mme Claire Clatrix, cultivatrice, a trouvé, dans ses pâtures, une génisse qui se lui appartenait pas Elle en fit la déclaration aux gendarmes qui retrouvèrent le propriétaire de la bête, M Jean Vérin, cultivateur, 99, hameau des Bois, lui ramènent Celui-ci est rentré en possession de sa génisse

ETATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Pierre Mohn, 44, r Notre-Dame, né à la clinique maternelle

Publications de mariage. — Paul-Adrien Devaere, poseur de voies, 360, Grande-Rue, et Lucienne Clarhaut, s p 360, Grande-Rue

Mariages. — André Picavet marchand de cycles, de Croix, et Suzanne Blyweert, 118, r de l'Epeule. — René Parmentier, manœuvre, de Wattrelos, et Marie-Louise Dépoyer, tricoteuse, 61, r Rolin. — Joseph Cappelle, garçon-brasseur, 10, r des Charpentiers, cour Paulus, 7, et Marcelle Dendoeven, surjetteuse, 30, r. Van Dyck. — Albert Notez, teinturier, 435, r d'Alger, cité Saint-Eloi, 5, et Andrée Dejournette poigneuse 163, r Voltaire — Louis Dejonghe, comptable, 36, r de Flandre, et Denise Vandermuten, mécanicienne, 69, r Labruyère — Henri Vandewalle, contremaître, de Croix, et Lucienne Leclercq, tisserande, r de l'Alma, Travenette, 20. — Léon Poulain, ajusteur, r Molière, 20, et Jeanne Bon